

RCS : FOIX
Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00107
Numéro SIREN : 792 606 626
Nom ou dénomination : 2 MECHEs AVEC NOUS

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001895

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/001895**
n° de gestion : **2013B00107**
n° SIREN : **792 606 626 RCS Foix**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Foix certifie avoir procédé le 19/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2 MECHES AVEC NOUS - Société par actions simplifiée
5 rue Labistou 09000 Foix -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



149152

149152

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	399	399		
Immobilisations corporelles	11 421	6 699	4 721	
Immobilisations financières	430		430	
Actif immobilisé	12 250	7 098	5 151	
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production	7 886		7 886	
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 920		1 920	
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 391		2 391	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	63 023		63 023	
Charges constatées d'avance	307		307	
Actif circulant	75 527		75 527	
TOTAL GÉNÉRAL	87 777	7 098	80 678	

Passif

Rubriques		Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel		7 000	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		700	
Réserves réglementées			
Autres réserves		47 720	
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		10 351	
Provisions réglementées			
Capitaux propres		65 771	
Provisions pour risques et charges			
Autres emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés		3 648	
Autres dettes	<i>Dont comptes courants d'associés de l'exercice N</i>	11 259	
Produits constatés d'avance			
Dettes		14 907	
TOTAL GÉNÉRAL		80 678	

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises		5 574	
Production vendue de biens			
Production vendue de services		77 581	
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues		5 204	
Autres produits		7	
Produits d'exploitation		88 366	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		13 195	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		800	
Autres charges externes		17 674	
Impôts, taxes et versements assimilés		533	
Rémunération du personnel		34 354	
Charges sociales		9 926	
Dotations aux amortissements		1 450	
Dotations aux provisions			
Autres charges		196	
Charges d'exploitation		78 129	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		10 237	
Produits financiers		114	
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		10 351	

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	AugmentationsDotations	DiminutionsReprises	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		399		399
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		2 696		2 696
Installations générales, agencements et divers		5 711		5 711
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		3 014		3 014
Immobilisations financières		430		430
TOTAL		12 250		12 250

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	AugmentationsDotations	DiminutionsReprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles		399		399
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		1 853		1 853
Installations générales, agencements et divers		2 910		2 910
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		1 937		1 937
TOTAL		7 098		7 098

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques

Charges

Produits

TOTAL

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	** ans
Agencements et aménagements des constructions	** ans
Installations techniques	ans
Matériels et outillage industriels	5 et 7 ans
Autres immobilisations	3, 8 et 10 ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat. En cas de cession de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

e) Provisions réglementées

Outre les provisions réglementées constituées conformément aux dispositions de la législation fiscale et les provisions pour dépréciation des postes d'actifs présentées dans les notes afférentes à ces postes, il a notamment été constitué, au cours de l'exercice, une provision de € destinée à et déterminée.....

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels pour les provisions...../d'exploitation pour les provisions...../financiers pour les provisions.....

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	700			700	10
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL					

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires	700	10	700
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL		

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	491
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	491

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 342
Dettes fiscales et sociales	651
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	710
TOTAL	3 703

ANNEXE

2 MECHEs AVEC NOUS
SAS au capital de 7.000 euros
Siège social : 5 rue Labistour
09000 FOIX
RCS FOIX 792 606 626

Procès-verbal d'assemblée générale

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2019

L'an deux mille dix neuf et le vingt huit février à 18 heures, les associés de la société 2 MECHEs AVEC NOUS, société par actions simplifiée au capital de 7.000 euros, se sont réunis au siège social à FOIX 5 rue Labistour dont le n° d'identification est 792 606 626 au RCS de FOIX, en assemblée sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Étaient présents:

- Mme PALMADE Céline demeurant à ARNAVE 1, place de la Mairie, titulaire de 350 actions.
- Mme POUSSE Aurore demeurant à MERCUS GARRABET 31, avenue Paul VAILLANT COUTURIER, titulaire de 350 actions.

L'assemblée est présidée par Mme PALMADE Céline, associée.

Le Président constate que tous les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires : les associés lui en donnent acte.

Le président met à la disposition de l'assemblée:

- le rapport de gestion ;
- l'inventaire ;
- les comptes annuels ;
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018, quitus de la gestion ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions

" Certifié conforme "

POUSSE AURORE



Puis, lecture est donnée des rapports du président.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 10.351 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10.351,42 € de la manière suivante :

- En autres réserves pour un montant de 10.351,42 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 : 8.800,00 euros (soit 12,57 euros par titre)

Exercice clos le 30 septembre 2016 : 3.200,00 euros (soit 4,57 euros par titre)

Exercice clos le 30 septembre 2017 : 0,00 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et visé par les associés présents à l'assemblée.